CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E134145** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 1997B00011

Siret : 410 432 017 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0116423U

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 510619890056

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 510619890056

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : SARL BATELEC 27

3 BIS PLACE PIERRE MENDES FRANCE
27180 SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT

Téléphone : 02 32 38 37 85 **Fax :**

Portable : 06 21 66 20 52

Responsabilité légale :
CHARBONNIER SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : batelec27@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 363 392 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	15/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/10/2026 15:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.